



166 rue de la Nouvelle France 93100 Montreuil- 0142873678 - stm93@tele2.fr  
club FFT - moniteurs brevetés d'états - école de compétition.

NOM : \_\_\_\_\_

NOM DU PERE : \_\_\_\_\_

NOM DE LA MERE : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

adresse :

numéro, rue : \_\_\_\_\_

bâtiment, résidence \_\_\_\_\_

code postal \_\_\_\_\_ ville \_\_\_\_\_

téléphone domicile : \_\_\_\_\_ ; portable : \_\_\_\_\_

adresse internet :

date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

numéro de licence : \_\_\_\_\_ classement : \_\_\_\_/\_\_\_\_ licence validée oui/non

Autorisation parentale :

Je, soussigné(e), ..... autorise mon fils, ma fille .....

à pratiquer une activité physique ou sportive au S.T.M. 93

à être transporté(e) en voiture pour les activités organisées par le S.T.M. 93

signature :

formule et tarif :

paiement en 3 fois maximum ;

chèques :

espèces :

leçon attribuée :

éléments remis :

- 2 timbres par famille
- certificat de non contre-indication de pratique du tennis en compétition
- 2 photos pour les nouveaux inscrits (carte d'adhérents et badges)
- 8 € de caution pour le badge

La loi relative à l'organisation des activités physiques et sportives stipule que pour toutes les participations aux compétitions organisées par les fédérations sportives, la présentation d'un certificat d'aptitude à la compétition dans la discipline est obligatoire. Attention votre enfant est sous notre responsabilité à partir du moment où vous l'avez confié à un éducateur ou à un dirigeant du S.T.M. 93. en l'absence des deux personnes susnommées, l'activité est considérée comme annulée. Nous vous informons que les informations contenues dans cette fiche d'inscription seront informatisées. Conformément à l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès de rectification ou de destruction de ces informations. Aucun remboursement ne sera effectué après le 31 octobre 2008.

Signature précédée de « lu et approuvé »

fait à Montreuil le

Différentes formules s'offrent à vous au S.T.M. 93 pour pratiquer le tennis à différents niveaux (compétition, entraînement, perfectionnement, loisirs) et ceci que soit votre âge (mini-tennis, école de tennis, cours adultes) ....

Pour tous les adhérents inscrits en « loisirs », vous bénéficiez des terrains extérieurs pour jouer en loisirs toute l'année et sur certaines plages horaires (notamment le dimanche) sur les courts intérieurs.

Pour les adhérents s'inscrivant en « cours adultes », vous bénéficiez :

- de 30 semaines de cours encadrées par un personnel diplômé se déroulant les week-ends ou le soir en semaine

- du « loisirs »

Pour les adhérents (né(e)s entre 1991 et 2001) s'inscrivant en « école de tennis », vous bénéficiez de :

- de 30 semaines de cours encadrées par un personnel diplômé se déroulant les week-ends ou le soir en semaine

- du « loisirs »

Pour les adhérents (né(e)s entre 2002 et 2004) s'inscrivant en « mini-tennis », vous bénéficiez de :

- de 30 semaines de cours encadrées par un personnel diplômé se déroulant les week-ends ou le soir en semaine

- du « loisirs »

Pour les adhérents en compétition s'inscrivant en « en centre d'entraînement » ou « raquettes F.F.T. », vous devez participer à des compétitions, à la vie du club et vous bénéficiez de :

- 2 entraînements par semaine

- du « loisirs »

Les tarifs des différentes formules sont inscrites ci-dessous :

Adultes	cours adultes	305 €
	centre d'entraînement	345 €
	raquettes F.F.T.	320 €
	loisirs	190 €
Jeunes	centre d'entraînement	285 €
	école de tennis né entre 1991 et 2001	240 €
	Loisirs	180 €
	mini-tennis nés entre 2002 et 2004	180 €
licence et frais de dossier compris dans l'adhésion		30 €